



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles
Auvergne Rhône-Alpes

L'architecte des Bâtiments de France

à

**Unité départementale de
l'Architecture et du Patrimoine
de Savoie et de Haute-Savoie
Site d'Annecy**

Affaire suivie par :
Philippe GANION

EVIAN-LES-BAINS
Mairie
rue de source de Clermont
CS 80098
74502 EVIAN Cedex

courriel : udap.annecy@culture.gouv.fr
Tél. (33) [0]4 56 20 90 00

Annecy, le 23 août 2024

Objet : ÉVIAN – avis sur révision du PLU
Réf : PG – 2024-080

Madame la Maire,

En réponse à votre sollicitation, eu égard du travail conséquent effectué sur le repérage patrimonial tant au travers des constructions liées à la villégiature que des éléments paysagers depuis le front de lac aux grands espaces et parcs du coteau, participant aux caractéristiques intrinsèques de la ville thermale, je ne peux qu'approuver la volonté de clarifier le propos sur les enjeux de ce territoire soumis à forte pression et d'indiquer que ce programme respecte maintenant beaucoup mieux les objectifs indiqués au sein du label VPAH, faisant également écho à ma note du 22 août 2023 sur la notion de qualité architecturale attendue.

Je note également que les secteurs urbains analysés sur la première couronne amorçant le coteau et ceinturant le centre-ville au Sud, ont pu trouver des réponses via les OAP indicées 21 à 27 et m'en félicite.

A ce stade, l'identification des constructions intéressantes associée à la trame verte participant au cadre de vie devrait permettre d'introduire de la qualité urbaine dans ces futurs aménagements.

Je note également un volet sur l'attractivité commerciale qui pourrait permettre une prise de conscience de la valeur et singularité de l'offre commerciale au sein de la rue nationale précisément.

Restant à votre disposition pour participer aux futures actions en la matière, je vous prie d'agréer, Madame la maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'Architecte des Bâtiments de France,



Philippe GANION

Copie : DDT74 – DRAC-conseillers architecture et VPAH

Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Haute-Savoie
Direction régionale des Affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes
15 rue Henry-Bordeaux – 74998 ANNECY Cedex 9
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes